



Rapport semestriel
et
Comptes consolidés résumés
intermédiaires au 30 juin 2009

Commentaires - Rapport semestriel au 30 juin 2009

Comptes du groupe	3
Secteurs opérationnels	4

Comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2009

Compte de résultat	6
Bilan – Actif	8
Bilan – Passif	9
Variation des capitaux propre	10
Tableau de flux de trésorerie	11

Notes aux comptes consolidés résumés intermédiaires

1. Principes comptables	12
1.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation	12
1.2 Recours aux estimations	13
1.3 Méthode de consolidation	14
1.4 Conversion des transactions et des comptes exprimés en monnaies étrangères	14
1.5 Chiffre d'affaires et autres revenus	14
1.6 Coût des biens et services vendus	15
1.7 Résultat opérationnel	15
1.8 Charges financières nettes	15
1.9 Calcul du résultat par action	15
1.10 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	15
1.11 Goodwill	16
1.12 Immobilisations incorporelles	16
1.13 Immobilisations corporelles	16
1.14 Actifs financiers	17
1.15 Stocks et en-cours	18
1.16 Trésorerie	18
1.17 Engagements de retraites complémentaires et indemnités de départs	18
1.18 Provisions pour risques et charges	18
1.19 Passifs financiers	18
1.20 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	19
1.21 Impôt	19
1.22 Actions d'autocontrôle	20
1.23 Reporting par Secteur opérationnel	20
2. Notes explicatives	21
2.1 Transactions avec des parties liées	21
2.2 Chiffre d'affaires et autres revenus	22
2.3 Autres produits et charges opérationnels	22
2.4 Charges financières nettes	22
2.5 Impôt	22
2.6 Goodwill	23
2.7 Immobilisations corporelles	24
2.8 Créances clients et autres	25
2.9 Financement et dette nette	25
2.10 Provisions pour risques et charges	28
2.11 Informations sectorielles	29
2.12 Litiges en cours	30
2.13 Engagements et passifs éventuels	31
2.14 Événement postérieur à la clôture	31
2.15 Approbation des états financiers	31

Certification

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2009	32
--	----

Commentaires – Rapport semestriel au 30 juin 2009

Comptes du groupe

Le Conseil d'administration, réuni le 27 août 2009, a approuvé les états financiers résumés intermédiaires au 30 juin 2009.

(en millions d'euros)	30/06/2009	30/06/2008	Ecart
Chiffre d'affaires	840,6	1 095,6	(23,3) %
Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels	49,1	56,0	(12,3)%
Résultat opérationnel	(19,1)	53,0	-
Résultat net – part du groupe	(53,9)	50,0	-
Résultat net par action	(2,07)	1,92	-

Le **chiffre d'affaires** s'élève à 840,6 millions d'euros, en baisse de 23,3 %. Cette baisse est principalement liée à celle des prix de vente, conséquence de la baisse du coût des matières premières. L'impact net des acquisitions et cessions a contribué négativement à hauteur de 29,8 millions d'euros. Les taux de change défavorables ont eu un effet négatif de 69,9 millions d'euros. Sur une base comparable¹, la baisse du chiffre d'affaires a été de 17,3 % sur la période.

Le **résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels**, en baisse, s'élève à 49,1 millions d'euros. Les taux de change ont eu un effet négatif de 2,3 millions d'euros. Sur une base comparable, la baisse du résultat opérationnel a été de 9,0 % sur la période.

Les **autres produits et charges opérationnels**, qui totalisent une perte de 68,2 millions d'euros (contre une perte de 3,0 millions d'euros en 2008) incluent des dépenses importantes et de nature non récurrente, principalement afférentes à une dépréciation exceptionnelle des goodwill et aux programmes de restructuration du groupe liés aux activités de nutrition en Europe afin d'adapter son organisation aux évolutions des conditions de marché.

Les **charges financières nettes**, en augmentation, s'élèvent à 28,9 millions d'euros (28,1 millions d'euros en 2008), malgré la baisse de 8,2 millions d'euros des charges financières sur la dette brute. Cet impact positif a été compensé par la hausse des autres charges financières nettes de 9,5 millions d'euros (en raison, principalement, des impacts défavorables de la juste valeur des instruments financiers).

En conséquence, le **résultat net part du groupe** est une perte de 53,9 millions d'euros (contre un bénéfice de 50,0 millions d'euros en 2008).

La **charge d'impôt** est de 4,4 millions d'euros au 30 juin 2009 (12,0 millions d'euros en 2008). Retraité de la dépréciation exceptionnelle du goodwill, le taux effectif d'impôt ressort à 64,4% (48,2% en 2008) et s'explique par la non comptabilisation d'actifs d'impôts différés relatifs à des pertes générées par certaines sociétés du groupe.

Les **capitaux propres – part du groupe** ont diminué de 64,7 millions d'euros (en hausse de 55 millions en 2008). Ils reflètent la perte nette du groupe de 53,9 millions d'euros (contre un résultat net de 50,0 millions en 2008), un montant de dividendes à verser de l'ordre de 8,8 millions d'euros (pas de dividende versé en S1 2008) et une baisse de l'écart de conversion de 1,8 million d'euros (contre une hausse de 5,0 millions en 2008).

La **dette nette** a diminué de 32,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.

¹ 'comparable': à périmètre constant, à l'exclusion des acquisitions, des cessions et des activités abandonnées.

1. Secteurs opérationnels*

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires			'NOI Management' ¹		
	S1 2009	S1 2008	Ecart	S1 2009	S1 2008	Ecart
Nutrition Animale :						
France / Suisse	102,2	110,3	(7,3)%	8,2	8,5	(3,5)%
Europe Nord-Ouest²	77,4	93,0	(16,8)%	6,2	6,8	(8,8)%
Pologne/Ukraine	136,2	256,5	(46,9)%	0,9	11,3	(92,0)%
Autre Europe centrale et orientale³	104,4	153,9	(32,2)%	9,7	10,0	(3,0)%
Amérique du Nord	114,2	115,9	(1,5)%	11,3	9,7	16,5%
Amérique latine⁴	86,4	82,7	4,5%	10,9	8,3	31,3%
Autre	110,9	179,2	(38,1)%	13,6	17,5	(22,2)%
Holding				(12,8)	(14,6)	(12,3)%
Aliments pour animaux de compagnie	108,9	104,1	4,6%	3,7	3,1	19,4%
TOTAL	840,6	1 095,6	(23,3)%	51,7	60,6	(14,7)%

* Nouveaux secteurs selon la norme IFRS 8.

France/Suisse

La préparation du transfert de la production du site de Trappes vers le site de Crevin (France) a été l'évènement majeur de ce premier semestre 2009. L'activité de Trappes cessera définitivement en août 2009. Par rapport au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires en France a été affecté par la baisse des prix des matières premières et un prix d'achat du lait aux producteurs en nette chute. Les producteurs laitiers ont travaillé en dessous du seuil de rentabilité pendant presque toute la période et, par suite, réduit leurs achats en produits nutritionnels.

Europe Nord-Ouest

Les prix en très forte baisse des céréales, du soja et de certains micro-ingrédients ont réduit les prix de vente en dollars par tonne. En outre, des volumes de ventes plus bas ont été enregistrés, conséquence d'une moindre rentabilité des producteurs de viande, lait et œufs, des difficultés de trésorerie croissantes traversées par les producteurs, combinées aux mesures strictes d'encadrement du crédit mises en place par Provimi.

Pologne et Ukraine

Le marché polonais, à l'instar du second semestre 2008, reste touché par une situation de concurrence extrême. Toutefois, volumes et marges, après un début d'année plutôt lent, se sont améliorés sur les mois de mars à juin. Le programme de réorganisation initié au cours du dernier trimestre 2008 produit ses premiers résultats.

De son côté, le marché ukrainien est lourdement affecté par la crise économique que traverse le pays, mais Provimi a su maintenir son activité d'une manière satisfaisante.

¹ NOI (Résultat opérationnel) avant management fees et certains éléments exceptionnels et de nature non récurrente.

² **Europe Nord-Ouest** : Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne et Belgique.

³ **Autre Europe centrale et orientale** : Russie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie.

⁴ **Amérique latine** : Brésil, Argentine et Colombie.

Autre Europe centrale et orientale

Le marché de l'alimentation animale a montré une certaine amélioration vers la fin du premier semestre 2009. Dans les activités porc et porcelet les prix sont restés bons, les prix du lait quant à eux restant à des niveaux très bas. Sur la période d'avril et mai, la fièvre du porc africain a lourdement affecté la consommation de porc en Russie centrale et du sud. Les résultats en termes de marge ont été satisfaisants dans tous les pays, en dépit des volumes en baisse par suite, principalement, de la perte de quelques clients importants suite à un renforcement de la politique de crédit, et des conditions de marché plus difficiles. Les devises locales, après une chute significative en début d'année, se sont stabilisées dès le deuxième trimestre.

Amérique du Nord

Les marchés des productions animales nord-américains ont été lourdement touchés par la récession globale, dans le secteur du porc, et également par l'impact du virus de la grippe H1N1. Le nombre de têtes dans les cheptels de toutes les espèces ne cesse de baisser, mais la demande des consommateurs et les exportations chutent plus rapidement que le nombre de têtes ne peut s'ajuster, ce qui entraîne des prix de marché inférieurs aux prix de revient. Avec moins d'animaux et des producteurs qui réduisent au maximum leurs achats d'aliment afin de conserver des liquidités, les volumes enregistrés par les unités nord-américaines de Provimi sont en-dessous du budget et des niveaux atteints l'an passé. La suppression de la ligne haute production de la gamme cube, du fait de la fermeture, mi-2008, de l'usine de Hesston, au Kansas, a également contribué à une diminution équivalente des volumes en 2009.

Les mesures de réduction des dépenses initiées en décembre 2008 ont constitué un élément-clé de soutien des résultats bénéficiaires de la Nutrition nord-américaine au cours du premier semestre 2009. L'usine du groupe de Marion, en Iowa, a été fermée au mois de mai et sa production transférée sur l'usine de Fremont, au Nebraska, récemment agrandie. Dans tous les domaines de l'activité, des postes de dépenses ont été revus à la baisse.

Amérique latine

Au Brésil, Provimi a enregistré une amélioration par rapport à l'année 2008 à même date dans les secteurs volaille, porc et ingrédients. L'activité montre une amélioration de la rentabilité grâce à l'effet des marges en hausse et de la réduction des coûts.

Le programme d'intégration de Biovet dans les autres activités en Amérique latine a réalisé de bons progrès au cours de ces six premiers mois 2009.

Autre

La forte performance réalisée entre autres au Vietnam, en Chine et en Afrique du Sud a été pour une certaine part compensée par les effets néfastes de la dévaluation des devises. Les volumes étaient en légère baisse sur la plupart des marchés mais la rentabilité s'est maintenue, portée par l'amélioration des marges. L'activité en Jordanie a été mise sous pression, conséquence des importations de viande de volaille dans le pays, entraînant une réduction de la taille de l'industrie de la volaille locale.

Aliments pour animaux de compagnie

L'activité poursuit l'amélioration de ses résultats, avec une croissance des ventes qui s'accélère dans les pays existants et l'ouverture de nouveaux marchés et de nouveaux comptes, notamment en Allemagne, en Pologne et en Roumanie. Les services à la clientèle et l'efficacité opérationnelle sont également améliorés, ouvrant de nouvelles opportunités pour l'activité aliments pour animaux de compagnie.

Comptes consolidés résumés intermédiaires

Compte de résultat

Compte de résultat	Janvier - Juin	
	2009	2008
(en millions d'euros)		
Chiffre d'affaires (note 2.2)	840,6	1 095,6
Charges opérationnelles :		
Coût des biens et services vendus	601,2	826,7
Charges de personnel	109,8	121,0
Dotations relatives aux provisions et amortissements	16,0	17,1
Produit net de cession d'actifs	-	(0,2)
Autres charges opérationnelles	64,5	75,0
Total charges opérationnelles	791,5	1 039,6
Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnelles	49,1	56,0
Autres produits et (charges) opérationnels (note 2.3)	(68,2)	(3,0)
Résultat opérationnel	(19,1)	53,0
Charges sur dette financière	(27,3)	(35,5)
Intérêts sur disponibilités	4,0	3,5
Charges financières nettes (note 2.4)	(23,3)	(32,0)
Autres produits et charges financières (note 2.4)	(5,6)	3,9
Résultat avant impôts	(48,0)	24,9
Impôts (note 2.5)	(4,4)	(12,0)
Résultat net des activités poursuivies avant intérêt minoritaire	(52,4)	12,9
Résultat net des activités à céder	-	39,4
Résultat net	(52,4)	52,3
Résultat net :		
Part du groupe	(53,9)	50,0
Intérêts minoritaires	1,5	2,3
Résultat net des activités poursuivies et des activités abandonnées, part du groupe		
Résultat net par action (en euros)	(2,07)	1,92
Résultat dilué par action (en euros)	(2,07)	1,92
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe		
Résultat net par action (en euros)	(2,07)	0,41
Résultat dilué par action (en euros)	(2,07)	0,41
Nombre moyen d'actions en circulation	26 080 069	26 080 069
Nombre d'actions dilué	26 094 369	26 094 369

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

Pour être en conformité avec la présentation de l'exercice clos au 31 décembre 2008, la plus-value réalisée sur la vente des activités d'aliment poisson du groupe au cours du premier semestre 2008 est présentée dans les données de comparaison en Résultat net des activités à céder.

Etat du Résultat global pour la période de janvier à juin

(en millions d'euros)	Janvier - Juin	
	2009	2008
Résultat net des activités poursuivies	(52,4)	12,9
Activités poursuivies		
Différence de conversion	(1,8)	5,0
Résultat net directement enregistré en capitaux propres	(1,8)	5,0
Résultat net des activités poursuivies	(54,2)	17,9
Résultat net des activités abandonnées	-	39,4
Résultat net total	(54,2)	57,3
Attribuable à:		
Part du groupe	(55,7)	55,0
Intérêts minoritaires	1,5	2,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés intermédiaires

Bilan - Actifs

Actifs (en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actifs non courants :		
Goodwill (note 2.6)	393,0	456,3
Immobilisations incorporelles	61,4	55,8
Immobilisations corporelles (note 2.7)	234,0	253,4
Participations dans les entreprises associées	0,2	0,2
Impôts différés - Actif	25,3	21,8
Actifs financiers non courants	6,1	2,2
Autres actifs non courants	2,5	2,3
Total actifs non courants	722,5	792,0
Actifs courants :		
Stocks et en-cours	129,3	141,0
Créances clients nettes	196,8	215,4
Impôts (note 2.5)	9,8	20,3
Autres actifs courants	45,3	46,4
Actifs financiers courants (note 2.9.3)	5,8	7,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie (note 2.9.5)	214,0	159,5
Total actifs courants	601,0	590,1
Actifs non courants détenus en vue de la vente	3,6	4,2
Total actifs	1 327,1	1 386,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés intermédiaires

Bilan - Passifs

Passifs (en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Capitaux propres :		
Capital et primes	265,8	265,8
Autres réserves	(124,2)	(141,0)
Résultat net	(53,9)	25,8
Ecart de conversion	(0,1)	1,7
Capitaux propres du groupe	87,6	152,3
Intérêts minoritaires	13,7	14,0
Capitaux propres	101,3	166,3
Passifs :		
Impôts différés - passif	44,1	38,8
Provisions (note 2.10)	9,0	8,3
Dettes financières à plus d'un an (note 2.9)	713,4	717,3
Total passifs non courants	766,5	764,4
Passifs courants :		
Dettes financiers à moins d'un an (note 2.19)	189,4	161,5
Provisions (note 2.10)	14,7	11,4
Dettes fournisseurs	160,2	175,2
Impôt (note 2.5)	1,2	11,6
Autres dettes	93,8	95,9
Total passifs courants	459,3	455,6
Passifs directement liés aux actifs détenus pour la vente	-	-
Total passifs et capitaux propres	1 327,1	1 386,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés intermédiaires

Bilan consolidé – Variation des capitaux propres

1er semestre au 30 juin 2009

(en millions d'euros)	Capital social	Réserve légale et primes	Report à nouveau et autres réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts minoritaires	Total
Au 1^{er} janvier 2009, publié	26,1	239,7	(141,0)	1,7	25,8	14,0	166,3
Au 1 ^{er} janvier 2009, après affectation du résultat	26,1	239,7	(115,2)	1,7	-	14,0	166,3
Dividendes distribués			(8,8)			(0,9)	(9,7)
Résultat net de la période					(53,9)	1,5	(52,2)
Ecarts de conversion				(1,8)		(0,9)	(2,7)
Acquisition de parts de minoritaires			(0,2)				(0,2)
Autres							
Au 30 juin 2009	26,1	239,7	(124,2)	(0,1)	(53,9)	13,7	101,3

1er semestre, au 30 juin 2008

(en millions d'euros)	Capital social	Réserve légale et primes	Report à nouveau et autres réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts minoritaires	Total
Au 1^{er} janvier 2008, publié	26,1	239,7	(136,0)	45,0	10,5	16,7	202,0
Dividendes distribués	26,1	239,7	(125,5)	45,0	-	16,7	202,0
Résultat net de la période						(1,3)	(1,3)
Ecarts de conversion					50,0	2,3	52,3
Produit de la vente des actions d'autocontrôle				5,0		0,2	5,2
Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers						(0,1)	(0,1)
Autres							
Au 30 juin 2008, publié	26,1	239,7	(125,5)	50,0	50,0	17,8	258,1

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés intermédiaires

Tableau de flux de trésorerie

Flux de trésorerie	Janvier – Juin	
	2009	2008
(en millions d'euros)		
Flux provenant des activités poursuivies :		
Résultat opérationnel	(19,1)	53,0
Dotations aux amortissements et provisions opérationnelles	78,4	17,1
Autres produits et charges opérationnels non réalisés	11,7	7,9
Produits de cessions	0,4	0,4
Excédent brut d'exploitation	71,4	78,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(0,5)	(9,6)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	70,9	68,8
Intérêts reçus	4,9	7,1
Charges d'intérêt et de refinancement	(33,6)	(40,1)
Dividendes reçus	-	-
Impôts sur les résultats	(4,0)	(16,1)
Total	38,2	19,7
Flux de trésorerie liés aux investissements :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11,8)	(19,4)
Acquisitions d'autres éléments de l'actif immobilisé	(2,6)	(2,1)
Cession d'éléments de l'actif corporel et incorporel	3,6	2,9
Acquisitions/cessions de filiales consolidées	(4,3)	(0,7)
Total	(15,1)	(19,3)
Flux de trésorerie liés au financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	(7,0)	(0,9)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	(0,8)	-
(Diminutions) / Augmentations des passifs financiers (note 2.10.2)	1,4	(60,7)
Total	(6,4)	(61,6)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités abandonnées	-	(3,1)
Flux de trésorerie liés aux investissements dans les activités abandonnées	-	74,7
Flux de trésorerie liés au financement des activités abandonnées	-	0,7
Incidence des variations de taux de change	4,7	(3,2)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	21,4	7,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, net, à l'ouverture	22,5	45,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie, net, à la clôture	43,9	53,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie, net, à la clôture des activités à céder	-	-

- Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés résumés intermédiaires.

- Pour être en conformité avec la présentation de l'exercice clos au 31 décembre 2008, la plus-value réalisée sur la vente des activités d'aliment poisson du groupe au cours du premier semestre 2008 est présentée dans les données de comparaison en Résultat net des activités à céder.

- 'Trésorerie et équivalents de trésorerie, net' comprend les dépôts sur comptes bancaires et les dépôts à terme (moins de trois mois).

Notes aux comptes consolidés résumés intermédiaires

Note 1. Principes comptables

1.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés intermédiaires de Provimi au 30 juin 2009 sont établis conformément aux normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) approuvées par l'Union européenne.

S'agissant de comptes résumés, les comptes consolidés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009 ne constituent pas une publication de comptes complets et doivent être lus parallèlement au document de référence publié par le groupe pour l'exercice 2008.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation utilisés pour préparer les comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2009 sont les mêmes que ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2008, sauf exceptions listées ci-après.

L'application des normes amendées ou révisées et des nouvelles interprétations ci-après à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés résumés intermédiaires :

- Amendements de IFRS 1 et IAS 27 "Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée";
- Amendements de IFRS 2 "Conditions d'acquisition de droits et annulations de plans";
- IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts";
- Amendements de IAS 32 et IAS 1 "Instruments financiers remboursables et obligations en cas de liquidation";
- Amélioration annuelle des normes IFRS (publiée par l'IASB en mai 2008);
- IFRIC 11 "IFRS 2 – Transactions au sein d'un groupe";
- IFRIC 13 "Programmes de fidélité des clients";
- IFRIC 14 "IAS 19 – Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum".

Les normes amendées ou révisées ci-après, émises et adoptées par l'Union européenne, n'ont pas été appliquées au 30 juin 2009 :

- IFRS 3 révisée "Regroupements d'entreprises";
- Amendements de IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels".

Les normes amendées ou révisées et les interprétations ci-après, émises mais non encore adoptées par l'Union européenne, n'ont pas été appliquées au 30 juin 2009 :

- IFRS 1 révisée, "Première adoption des IFRS";
- Amendements de IFRS 7 "Instruments financiers : informations";
- Amendements de IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments couverts éligibles";
- Amélioration des normes IFRS (émis par l'IASB en avril 2009);
- Amendements de IFRIC 9 et IAS 39 "Dérivés incorporés";
- IFRIC 12 "Concessions";
- IFRIC 15 "Accords pour la construction d'un bien immobilier";
- IFRIC 16 "Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger";
- IFRIC 17 "Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires";
- IFRIC 18 "Transferts d'actifs reçus de clients".

La direction est actuellement en train d'étudier l'impact de l'adoption de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe.

La norme IFRS 8 'Secteurs opérationnels' a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2009. IFRS 8 remplace IAS 14; cette nouvelle norme requiert une approche "de gestion" selon laquelle les informations sur les secteurs sont présentées selon les mêmes bases utilisées pour les besoins du

reporting interne. Les informations sur les secteurs font l'objet de la note 2.12. Le groupe a défini ses secteurs opérationnels selon la norme IFRS8 comme suit :

- Aliments pour animaux de compagnie
- Nutrition Animale France / Suisse
- Nutrition Animale Europe Nord-Ouest
- Nutrition Animale Pologne / Ukraine
- Nutrition Animale Autre Europe centrale et orientale
- Nutrition Animale Amérique du Nord
- Nutrition Animale Amérique latine
- Autre

1.2 Recours aux estimations

Lors de l'établissement de ses états financiers, Provimi a eu recours à des estimations et des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains actifs et passifs, de certaines recettes ou dépenses et de l'information contenue dans certaines notes. Le groupe revoit régulièrement ses estimations et ses hypothèses pour prendre en compte l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents au regard des circonstances économiques. Si ces estimations ou ces hypothèses étaient amenées à changer, l'information contenue dans les états financiers du groupe serait susceptible de différer des estimations actuelles.

Les principales hypothèses qui comportent un risque notable d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont exposées ci après.

1.2.1 Analyse de la valeur comptable des actifs incorporels générés en interne

La direction du groupe revoit la valeur des actifs incorporels générés en interne et liés au développement de produits et de services spécifiques comptabilisés au bilan. Une analyse détaillée de ces actifs jugés recouvrables est menée à chaque fin d'exercice.

1.2.2 Marques

Les marques sont évaluées à chaque clôture de façon à déterminer si leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

1.2.3 Perte de valeur du goodwill

Pour déterminer la perte de valeur éventuelle du goodwill, il est nécessaire d'évaluer la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils ont été alloués. Le calcul de la valeur d'usage requiert d'estimer les flux futurs de trésorerie attendus de l'unité génératrice de trésorerie et un taux adéquat pour calculer leur valeur actuelle. En plus des tests de valeur annuels réalisés au cours du deuxième semestre de l'année, des tests sont effectués sans délai dans le cas où apparaissent des indices de perte de valeur.

1.2.4 Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du groupe sont les soldes bancaires, la trésorerie, les créances commerciales et autres créances.

Le principal risque de crédit du groupe est lié aux créances commerciales. Les montants figurant au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsqu'un événement est susceptible, sur la base de l'expérience acquise, de réduire la recouvrabilité des flux de trésorerie futurs.

Le risque de crédit n'est pas concentré mais réparti sur un grand nombre de clients et de contreparties.

1.2.5 Avantages du personnel

La méthode et les hypothèses utilisées pour estimer les obligations du groupe relatives aux avantages au personnel sont définies à la note 3.19. du Document de Référence 2008. Tout changement de ces hypothèses peut engendrer une révision de la valeur estimée par la direction du groupe pour ces engagements.

1.2.6 Impôts différés

Les actifs d'impôt différé sont portés au bilan consolidé lorsqu'il est plus que probable qu'ils puissent être recouverts au cours des exercices ultérieurs. Les facteurs pris en compte par la direction du groupe pour déterminer si un actif d'impôt différé doit être constaté dans les états financiers sont décrits dans la note 30 du Document de Référence 2008. La direction du groupe revoit périodiquement ses estimations concernant la capacité de recouvrement de ces actifs.

1.3 Méthode de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes de Provimi SA et de ses filiales à la date d'arrêté.

Toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Provimi sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées sur lesquelles le groupe exerce une influence certaine et dans lesquelles il détient, directement ou indirectement, au moins 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées en consolidation.

1.4 Conversion des transactions et des comptes exprimés en monnaies étrangères

1.4.1 Transactions réalisées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au taux de clôture et les écarts de conversion sont portés au compte de résultat.

1.4.2 Conversion des états financiers des sociétés en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle des entités étrangères est la devise qui leur est applicable. Les comptes des sociétés hors de la zone euro sont convertis comme suit :

- les postes du bilan sont convertis en euros sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués ;
- les postes du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- et tout écart de conversion en résultant est inscrit de manière spécifique dans les capitaux propres consolidés.

1.5 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et de services qui constituent l'activité principale du groupe, hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et les revenus issus des licences consenties et des subventions, hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les ventes sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du produit sont transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur du règlement perçu ou à percevoir.

Pour les ventes réalisées par l'intermédiaire de détaillants ou de distributeurs, le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de la livraison au réseau de distribution. Simultanément, les retours de marchandises estimés conformément aux engagements contractuels et avant toute réclamation sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires. Le groupe comptabilise en déduction du chiffre d'affaires les retours de marchandises, les ristournes quantitatives, financières ou d'autre nature ainsi que toute indemnité sur la base des termes contractuels et en fonction de l'expérience acquise.

Les marges réalisées sur les ordres d'achat-vente de produits n'impliquant pas de transformation, qui répondent au critère de produits dérivés au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisées comme nettes au compte de résultat.

1.6 Coût des biens et services vendus

Le coût des biens et services vendus comprend les dépenses opérationnelles à l'exception des coûts salariaux, les dépréciations et les amortissements, les réévaluations et les cessions d'actifs et autres dépenses opérationnelles.

Les autres charges opérationnelles incluent entre autres : coûts de réparation et de maintenance, des frais de consultant, des frais juridiques et autres frais professionnels, des charges pour stocks et logistiques ainsi que des frais de marketing et d'assurance.

Le coût des biens et services vendus n'inclut pas les postes affichés dans la ligne 'Autres produits (et charges) opérationnels' comme décrit dans la note 2.3.

1.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels comprend la marge brute, les coûts administratifs et de vente, les coûts de recherche et de développement, les charges pour retraite, l'intéressement du personnel, les corrections de juste valeur des instruments dérivés couvrant les opérations commerciales ainsi que les plus ou moins-values sur les cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les "Autres produits et charges opérationnels" n'incluent que les éléments significatifs revêtant un caractère très inhabituel tel que leur publication est nécessaire à la bonne compréhension de la performance financière courante du groupe selon la direction du groupe.

Le résultat opérationnel est calculé hors charges et produits financiers.

1.8 Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les charges et produits d'intérêts sur l'endettement financier net consolidé constitué des emprunts, y compris les passifs liés aux contrats de location-financement, et de tout élément assimilable à de la trésorerie, telles que la trésorerie elle-même, les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières de placement. Elles incluent également les commissions bancaires relatives aux opérations de financement. Les autres commissions bancaires sont comptabilisées en charges opérationnelles. L'incidence de la partie non efficace des couvertures est constatée dans les charges.

1.9 Calcul du résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours du présent exercice et des exercices précédents est calculé en excluant les actions d'autocontrôle.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions utilisé correspond à la moyenne du nombre d'actions ordinaires potentiellement en circulation pendant la période, c'est-à-dire y compris toutes actions ordinaires potentielles pouvant avoir un effet dilutif.

1.10 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs à céder sont classés comme destinés à être cédés si leur valeur comptable est davantage recouvrable par leur vente plutôt que par leur utilisation. Cette condition n'est réalisée que si la vente est hautement probable et que le bien est immédiatement disponible à la vente en l'état. L'engagement de vendre doit être pris, la vente étant supposée être réalisée dans l'année qui suit après le reclassement des actifs concernés.

Ces actifs sont évalués au plus bas de leur dernière valeur comptable ou de leur juste valeur nette des coûts relatifs à la vente. Ils ne font plus l'objet d'un amortissement.

Une activité abandonnée se définit comme un élément d'une entité qui a été vendu ou classé comme actif destiné à être cédé, et :

- représente une ligne majeure d'une activité ou d'une zone géographique qui peut être séparée ;
- fait partie d'un plan particulier de cession destiné à céder une ligne majeure séparable d'une activité ou d'une zone géographique ; ou

- est une filiale acquise uniquement dans le but d'être revendue.

Les montants relatifs à ces cessions sont présentés dans le compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie séparément pour la période en cours et pour les périodes antérieures figurant dans les états financiers, s'ils sont significatifs.

1.11 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition, qui consiste à évaluer les actifs, passifs et passifs éventuels de la Société acquise à leur juste valeur dès lors où son contrôle est effectif. L'écart entre le coût d'acquisition des actifs apportés ou des actions acquises et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition est comptabilisé sous la rubrique 'Goodwill'. Les intérêts minoritaires dans une société acquise sont évalués à l'origine à concurrence de la part des minoritaires dans la juste valeur des actifs/passifs et passifs éventuels comptabilisés à la date d'acquisition.

Des ajustements de la juste valeur peuvent être opérés au cours des douze mois suivant la date d'acquisition.

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entité étrangère (hors zone euro) sont considérés comme des actifs de l'entité concernée. De ce fait, ils sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et convertis en euro sur la base du taux de clôture.

Le goodwill n'est pas amorti. Le goodwill, regroupé aux autres actifs des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils ont été alloués, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Du fait de la consolidation d'entités légales séparées dans chacun des pays, de l'homogénéité des marchés et de l'organisation du management opérationnel par pays, Provimi a décidé de retenir les pays comme unités génératrices de trésorerie (UGT).

Si la valeur comptable des actifs ou de l'UGT est supérieure à la valeur recouvrable, les dits actifs sont ramenés à cette dernière valeur. La valeur recouvrable est la plus élevée des valeurs entre la juste valeur diminuée du coût de la vente et la valeur d'utilité. La méthode employée est la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des actifs ou de l'UGT concernés.

Une perte de valeur constatée sur les goodwills ne fait jamais l'objet d'une reprise.

En cas de cession de filiale, les goodwills attribuables à celle-ci entrent dans la détermination de la perte ou du gain issu de cette vente.

1.12 Immobilisations incorporelles

1.12.1 Marques

Les marques ne sont pas amorties en raison de la protection juridique dont elles bénéficient et sont considérées comme ayant une durée de vie indéterminée. Un test de valeur est effectué annuellement sur la base de la valeur recouvrable des marques. Les pertes de valeur des immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une reprise, dans la limite du montant initial de la perte de valeur, si leur valeur recouvrable devient supérieure à leur valeur nette comptable.

1.12.2 Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les dépenses de développement sont enregistrées en charges si elles ne satisfont pas aux critères d'activation de la norme IAS 38.

Si les dépenses de développement répondent aux conditions de la norme IAS 38, elles sont immobilisées et amorties linéairement sur la durée estimée des avantages économiques attendus, sans toutefois excéder cinq ans.

1.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Leur amortissement est pratiqué sur la base de leur durée d'utilisation estimée et selon la méthode linéaire.

Les principales durées de vie retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions industrielles	20 – 40 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 – 20 ans
Agencements	10 – 20 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	5 ans

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement qui, en substance, ont pour effet de transférer au groupe de façon substantielle les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés à l'actif immobilisé. Les obligations financières correspondantes figurent en passifs financiers.

Ces biens et les passifs associés ne font pas l'objet d'une comptabilisation d'impôts différés.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, sauf ceux engagés pour améliorer la productivité ou prolonger la durée d'utilisation du bien.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'apparaît un indice externe ou interne de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur du bien est ramenée à sa valeur recouvrable. La perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise dans la limite de la valeur comptable qui aurait été celle du bien en l'absence de toute perte de valeur sur les exercices précédents.

1.14 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les prêts et les dépôts, les placements, les titres de créance, les instruments dérivés ayant une valeur de marché positive et les créances clients. Conformément à la norme IAS 39, le groupe classe les actifs financiers en quatre catégories : actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat.

Les prêts sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts sont comptabilisés en actifs financiers lorsque leur échéance initiale est de plus de trois mois et en trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou que leur échéance initiale est de moins de trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs pourraient faire l'objet d'une dépréciation, ceux-ci font l'objet d'une revue spécifique. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur recouvrable (valeur nette réalisable) est comptabilisé en frais financiers. La perte de valeur est réversible en contrepartie des produits financiers si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

Les participations non consolidées, dont la juste valeur ne peut être définie avec certitude, sont valorisées à leur coût d'acquisition. Toute perte de valeur comptabilisée pour ces participations est réversible dans le futur, sauf dans le cas d'une cession.

Les valeurs de placement sont des titres détenus pour être revendus et qui ne peuvent pas être considérés comme de la trésorerie. Ils sont reconnus comme des actifs financiers à leur juste valeur selon la classification de la norme IAS 39. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en produits ou charges financiers.

Les créances client sont comptabilisées à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale. S'il existe une indication que ces actifs pourraient être dépréciés, ils font l'objet d'une revue. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable (valeur nette réalisable) est comptabilisé en résultat opérationnel. La perte de valeur peut être contre-passée si ces actifs retrouvent leur valeur dans le futur. Dans ce cas, la reprise est comptabilisée en résultat opérationnel.

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 peut être sorti de l'actif lorsque le groupe n'en attend plus aucun flux et que tous les risques et avantages qui y sont attachés ont été transférés de manière substantielle. En ce qui concerne les créances clients, une cession sans recours en cas d'un défaut de paiement du débiteur rend la sortie du bilan possible dans la mesure où le risque d'un paiement tardif est considéré comme mineur. Le montant des créances cédées sans recours est indiqué à la note 2.8.

1.15 Stocks et en-cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le prix de revient correspond essentiellement au prix unitaire moyen pondéré qui, compte tenu de la rotation des stocks, est proche de la dernière valeur de marché à la date de clôture. Le prix de revient inclut une quote-part des coûts de production directs. Une dépréciation est constatée dès que la valeur nette comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation et est estimée sur la base des prix de vente des produits et tient compte de leur obsolescence éventuelle.

1.16 Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité, dont la valeur n'est pas sujette à des variations significatives et dont l'échéance ne dépasse pas trois mois.

1.17 Engagements de retraites complémentaires et indemnités de départ

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2009. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge nette calculée au titre de 2009 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2008, car il n'a été constaté aucun changement significatif de ces hypothèses au cours du premier semestre 2009.

1.18 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le groupe une obligation résultant d'événements passés dont il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources dans des délais et pour des montants encore incertains.

Les montants sont estimés en utilisant toutes les informations internes ou externes disponibles et/ou en faisant appel à l'expertise de consultants extérieurs.

1.19 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les obligations et les emprunts, les instruments financiers dérivés ayant une valeur de marché négative et les dettes fournisseurs.

1.19.1 Emprunts portant intérêt

Les obligations et les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur sous déduction des commissions directement liées à l'émission des passifs concernés. Les coûts et primes d'émission ne sont pas inclus dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul de l'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces passifs financiers sont de ce fait valorisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions dues pour la mise en place du nouveau crédit syndiqué garanti sont amorties sur la durée minimum prévisible de ce crédit (7 ans) en rapport avec les bénéfices attendus de ce crédit long terme.

1.19.2 Engagement pris en matière de rachat d'intérêt minoritaire

Provimi s'est engagé auprès des actionnaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale à racheter leur part minoritaire. Cet engagement d'achat est éventuellement conditionnel (put options) ou ferme (engagement de rachat à une date donnée).

En l'attente d'une interprétation de l'IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été adopté provisoirement :

- lors de sa première constatation, l'engagement d'achat des intérêts minoritaires est comptabilisé en passif financier pour la valeur actuelle du montant de ce rachat par exercice des options de vente ou

par engagement ferme d'achat, principalement en contrepartie du poste intérêts minoritaires et goodwill pour le solde qui sont pris en moins des capitaux propres;

- les variations ultérieures de la valeur de l'engagement sont comptabilisées par un ajustement des capitaux propres à l'exception de l'effet de la désactualisation comptabilisé dans les autres produits et charges financières ;
- lorsque c'est le cas, toute perte de valeur attendue sur le rachat est comptabilisée en autres charges et produits financiers au moment de la comptabilisation initiale ou au moment de la constatation des variations ultérieures ;
- à l'échéance de l'engagement, si les intérêts minoritaires ne sont pas rachetés, les écritures sont contre-passées. Si les intérêts minoritaires sont effectivement rachetés, le montant comptabilisé en passif financier est repris et est compensé par la sortie de trésorerie relative au rachat des minoritaires.

1.19.3 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur.

1.19.4 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées dès l'origine à leur juste valeur, ce qui correspond la plupart du temps à leur valeur nominale.

1.20 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le groupe utilise différentes techniques de couverture pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt telles que les couvertures à terme, les swaps, les options, les caps et les floors. Les instruments dérivés ont pour objet de couvrir économiquement les fluctuations de taux d'intérêt et de change en excluant toute spéculation. Ces risques sont gérés conjointement avec l'ensemble des filiales concernées dans le cadre d'une définition cohérente des politiques de couverture.

Les positions sont négociées soit sur des marchés organisés soit sur des marchés de gré à gré avec des institutions financières de premier rang.

Provimi comptabilise à leur juste valeur la majorité de ses couvertures de taux de change, le reste faisant l'objet d'une comptabilité de couverture.

Le groupe comptabilise la majeure partie de ses achats et ventes à terme à leur coût de revient et le solde à la juste valeur.

1.20.1 Risque de change

Le risque de change, né des emprunts souscrits par les sociétés du groupe en monnaies autres que la monnaie dans laquelle elles opèrent, est systématiquement couvert par des swaps de taux de change. Les variations de juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

À titre d'exception à ce principe, certains montants, clairement identifiés et approuvés au préalable par le Comité exécutif, ne font l'objet d'aucune couverture contre les risques de change. Il en est ainsi, des devises pour lesquelles les opérations de couverture ne sont pas possibles ou peu pratiques ou bien dans le but de garantir un taux d'intérêt plus bas.

Le groupe a choisi de ne pas adopter de comptabilité de couverture pour ses dérivés financiers.

1.20.2 Risques de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt sont gérés centralement mais distinctement pour chaque monnaie selon des stratégies qui prennent en compte les caractéristiques spécifiques du marché financier local. Les instruments de couverture utilisés sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur de ces instruments étant comptabilisées dans le compte de résultat.

1.21 Impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du groupe estimé pour l'exercice 2009 (y compris fiscalité différée).

1.22 Actions d'autocontrôle

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les profits ou les pertes provenant de la vente de ces actions sont enregistrés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le résultat du groupe.

1.23 Reporting par secteur opérationnel

Un secteur opérationnel se définit comme un composant identifiable de Provimi dont la fonction est soit de fournir des produits ou services (secteur d'activité), soit de fournir des produits ou services dans un environnement économique spécifique (secteur géographique), et qui est soumis à des risques et avantages financiers qui diffèrent de ceux des autres secteurs.

La tarification appliquée entre secteurs est déterminée aux conditions du marché.

Le résultat, l'actif et le passif d'un secteur comprennent tous les éléments directement attribuables à ce secteur et ceux qui peuvent lui être alloués selon des critères raisonnables.

La norme IFRS 8 'Secteurs opérationnels' a été adoptée le 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle norme appelle une approche 'de gestion' selon laquelle les informations relatives à un secteur sont présentées sur une base identique à celle utilisée pour les besoins du reporting interne.

2. Notes explicatives

2.1 Transactions avec des parties liées

Les transactions réalisées entre Provimi et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas comprises dans cette note. Le détail des transactions entre le groupe et autres parties liées est expliqué ci-dessous.

Coûts liés au changement de contrôle en 2007

En 2007 KoroFrance SAS a acquis un bloc de contrôle dans Provimi SA. Un nouveau financement a été mis en place, disponible à la fois pour le groupe Provimi et KoroFrance.

Provimi est à la fois emprunteur et caution de ce financement (voir note 2.9).

Au 30 juin 2009, le financement a été utilisé par Provimi et KoroFrance comme suit :

(en millions de devises locales)	Utilisé		Non utilisé	Total
	KoroFrance	Provimi		
Tranche A				
GBP		2,2	-	2,2
USD		22,1	-	22,1
PLZ		147,6	-	147,6
EUR	3,3	35,8	-	39,1
Tranche B				
USD		107,4	-	107,4
PLZ		237,3	-	237,3
EUR	17,9	400,2	-	418,1
Second rang				
USD		61,7	-	61,7
EUR	169,5	11,8	-	181,3
Trésorerie				
EUR				
Crédit revolver				
EUR		42,9	112,1	155,0
Investissements & Acquisitions				
EUR		7,0	193,0	200,0
Total Non utilisé EUR			305,1	

Prêt au 'Stichting Administratiekantoor Provimi' (ci-après 'Stichting')

Le Stichting est une entité juridique dans laquelle certains responsables de Provimi ont un intérêt et qui détient des actions dans Nutrilux (société mère de KoroFrance). Une société sub-holding du groupe Provimi a accordé un prêt au Stichting, qui s'élève à 1,5 million d'euros au 30 juin 2009 (1,6 million d'euros en 2008).

Dividendes à payer à KoroFrance

Une partie seulement du dividende déclaré le 28 mai 2009 a été versée à KoroFrance. Au 30 juin 2009, le solde dû s'élevant à 10,1 millions d'euros fait l'objet d'un contrat de prêt entre KoroFrance et Provimi SA.

2.2 Chiffre d'affaires et autres revenus

	Janvier – Juin	
(en millions d'euros)	2009	2008
Operations poursuivies		
Chiffre d'affaires	840,6	1 095,6
Autres produits	0,9	40,8
Produits financiers	14,9	12,8
Total produits	856,4	1 149,2
Activités abandonnées	-	11,1

2.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels, d'un montant négatif de 68,2 millions d'euros (perte de 3,0 millions d'euros en 2008) correspondent à des éléments significatifs et de nature non-récurrente. Ils sont détaillés ci-après afin de faciliter la compréhension de la performance financière du groupe.

Pour le premier semestre 2009, ces coûts concernent : une dépréciation exceptionnelle des goodwill de 54,8 millions d'euros (cf. note 2.6), la réorganisation des activités de production d'aliment complet (perte de 9,6 millions d'euros), les coûts de restructuration de l'ordre de 2,9 millions d'euros (2,5 millions d'euros en 2008) liés aux activités de nutrition du groupe en Europe, afin d'adapter son organisation aux développements des conditions de marché, la perte de 0,3 million d'euros sur la cession des activités d'aliment poisson en Grèce (en 2008, le groupe avait enregistré une perte de 0,5 million d'euros sur la cession de ses activités de Nutrition Animale en Australie), et enfin d'autres coûts à hauteur de 0,6 million d'euros (zéro en 2008).

2.4 Charges financières nettes

	Janvier - Juin	
(en millions d'euros)	2009	2008
Operations poursuivies		
Produits financiers	4,0	3,5
Charges financières	(27,3)	(35,5)
Différences de change (nettes)	(1,7)	3,6
Autres	(3,9)	0,3
Total charges financières, nettes	(28,9)	(28,1)
Activités abandonnées	-	(0,2)

2.5 Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les six premiers mois de 2009 s'est élevée à (4,4) millions d'euros, dont (4,9) millions d'euros d'impôt courant et 0,5 million d'euros de produits d'impôts différés.

Pour la même période de l'année dernière, la charge d'impôt s'élevait à (12,0) millions d'euros, dont (15,0) millions d'euros d'impôt courant et 3,0 millions d'euros de produits d'impôts différés.

2.6 Goodwill

Goodwill		Janvier - Juin
Année 2008	(en millions d'euros)	2009
479,3	Ouverture	456,3
7,6	Acquisitions	
	Ajustements d'affectation du coût d'acquisition	(2,8)
(1,4)	Dépréciation	(54,8)
(29,2)	Ecart de conversion	(5,7)
456,3	Clôture	393,0

En septembre 2008, la société Biovet SA, en Colombie, et sa maison-mère au Panama, Nutrianimal Development SA, ont été acquises. L'allocation définitive au bilan du coût d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs a été réalisée en juin 2009, se soldant par une diminution du goodwill de l'ordre de 2,8 millions d'euros.

Le goodwill généré dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, au moment de l'acquisition, aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) dont il est attendu qu'elles bénéficient de ce regroupement d'entreprises. Le groupe effectue un test de valeur à la fin de chaque exercice. Les facteurs essentiels pris en compte pour réaliser ce test sont la cohérence des flux futurs de trésorerie avec les performances passées du groupe, les budgets internes et l'application d'un coût moyen pondéré du capital (WACC) approprié.

Les montants recouvrables des UGT sont déterminés sur la base de calculs de la valeur d'usage. Les hypothèses-clés pour effectuer les calculs de la valeur d'usage sont celles qui concernent les taux d'actualisation, les taux de croissance et les évolutions attendues des prix de vente et des coûts directs. La direction procède à une estimation de taux d'actualisation en utilisant des taux avant impôt qui reflètent les estimations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent, ainsi que les risques spécifiques de chaque UGT. Les taux de croissance sont basés sur les prévisions de croissance du marché. Les évolutions des prix de vente et des coûts directs se fondent sur l'expérience des exercices antérieurs et les prévisions de développement du marché.

Au 30 juin 2009, le conseil d'administration et la direction du groupe ont décidé, en raison notamment des incertitudes que traverse l'économie mondiale qui semblent perdurer, de réaliser un test de valeur complet. Le résultat de ce test a conduit à comptabiliser une dépréciation exceptionnelle des goodwills de l'ordre de 54,8 millions d'euros, principalement dans les entités polonaises du groupe. Le test, lors de la revue du business plan afin d'établir le résultat réalisé sur la période, a mis en évidence une évolution de 9,2 % à 8,5 % du ratio de coût moyen pondéré du capital appliqué en Pologne et du taux de croissance à perpétuité (de 4,6 % à 2,5 %).

A l'exception de la Pologne et des Aliments pour animaux de compagnie en Russie, aucun changement n'a été apporté aux business plans à trois ans déjà approuvés par le Comité Exécutif. Des révisions ont été apportées aux hypothèses relatives aux ratios de coût moyen pondéré du capital et de taux de croissance à perpétuité utilisés, pour tenir compte des évolutions depuis le dernier test de valeur réalisé.

Les principales hypothèses retenues pour réaliser le test de dépréciation au 30 juin 2009 sont :

- Flux de trésorerie : pour les trente premiers mois, les flux de trésorerie sont basés sur les budgets approuvés pour l'ensemble du groupe par l'EMC le 30 juin 2009, avec des ajustements à la baisse spécifiquement pour la Pologne et l'activité Aliments pour animaux de compagnie en Russie. Puis, pour les deux années suivantes et les valeurs terminales, ils sont calculés par extrapolation, en utilisant le modèle Gordon Shapiro basé sur les taux de croissance des marchés concernés. Les valeurs terminales représentent 60 à 80% de la valeur des UGT.

- Les ratios de croissance retenus pour les principales UGT sont : France 1,0 %, Pologne 2,5 %, Etats-Unis 1,2 %, Pays-Bas 1,0 %, Russie 5,1 %, Brésil 6,0 %.
- Les ratios de coût moyen pondéré du capital en usage dans le secteur industriel local sont, pour les UGT principales : France 7,3 %, Pologne 8,5%, Etats-Unis 7,4%, Pays-Bas 7,3 %, Russie 10,2 %, Brésil 10,4 %.

Une augmentation de 0,5 % des taux de coût moyen pondéré du capital utilisés n'aurait pas pour résultat une perte de valeur, excepté en Pologne (9 millions d'euros). Une baisse de 0,5 % des ratios de croissance estimés ne conduirait pas à une perte de valeur, excepté en Pologne (6 millions d'euros) et pour l'entité Provimi Pet Food Netherlands (1,9 millions d'euros).

2.7 Immobilisations corporelles

2.7.1 Valeurs brutes

		janvier - juin
2008	(en millions d'euros)	2009
493,6	Au 1er janvier	484,4
45,6	Augmentations	11,0
1,5	Regroupement d'entreprises	
-	Comptabilisation par la méthode d'acquisition	
(25,6)	Ecart de conversion	(5,7)
(23,8)	Cessions	(10,6)
-	Actifs destinés à la vente	
(6,9)	Ajustements et autres	(0,8)
484,4	A la clôture	478,3

2.7.2 Amortissements

		janvier - juin
2008	(en millions d'euros)	2009
(221,5)	Au 1er janvier	(231,0)
(28,1)	Amortissement	(12,5)
(2,9)	Dépréciation	(6,7)
6,3	Ecart de conversion	0,5
12,2	Cessions	5,5
(0,4)	Regroupement d'entreprises	
-	Actifs destinés à la vente	
3,4	Reclassements et autres	(0,1)
(231,0)	A la clôture	(244,3)
253,4	Valeur nette comptable	234,0

2.8 Créances clients et autres

Au 30 juin 2009, le solde des créances commerciales cédées sans recours s'élève à 1,0 million d'euros (1,1 million d'euros au 31 décembre 2008).

2.9 Financement et dette nette

La dette nette a baissé à 676,9 millions d'euros (709,6 millions d'euros au 31 décembre 2008), après déduction de 18,8 millions d'euros de charges financières différées.

2.9.1 Principal financement

Le principal financement du groupe Provimi 'Principal Financing Facility' (PFF) est un crédit syndiqué. Ce crédit est disponible pour le groupe Provimi et également pour KoroFrance SAS (voir note 2.1).

Au 30 juin 2009, le montant total disponible au titre du crédit syndiqué PFF est de 1 217 millions d'euros, constitué d'un crédit senior garanti "Senior Secured Facility" de 862 millions d'euros, d'un crédit renouvelable multidevises de 155 millions d'euros et d'un crédit garanti destinés aux investissements pour 200 millions d'euros.

Le crédit senior garanti "Senior Secured Facility" de 862 millions d'euros comprend deux tranches principales A et B et un emprunt de second rang. La tranche A s'élève à 90 millions d'euros pour une durée restante de 4,8 ans avec une marge sur Euribor de 2%. Elle est remboursable semestriellement avec un premier paiement intervenu le 30 juin 2008.

La tranche B est d'un montant de 547 millions d'euros pour une durée de 5,8 ans. Elle est remboursable à échéance et comporte une marge sur Euribor de 2,25%. Le crédit de second rang de 225 millions d'euros, sur une durée restante de 7,3 ans, comporte une marge sur Euribor de 4,25%.

Le crédit multidevises renouvelable, pour un montant de 155,0 millions d'euros, comporte une marge sur Euribor de 2% et se terminera le 12 avril 2014.

Il existe également un crédit garanti destiné aux investissements et aux acquisitions pour un montant de 200,0 millions d'euros. Ce crédit à une durée restante de 4,8 ans. La part non utilisée viendra à maturité le 12 avril 2011. Toute utilisation est remboursable en six versements semestriels à compter du 31 décembre 2011. Ce crédit comporte une marge sur Euribor de 2%.

Les montants non utilisés du PFF comportent une commission d'engagement de 0,5%. Si l'ensemble de ces crédits était mobilisé, la marge globale sur Euribor au 30 juin 2009 serait de 2,53%.

2.9.2 Endettement

Le tableau qui suit présente l'endettement du groupe :

(en millions d'euros)	31.12.2008	Nouveau financement / Remboursements	Ecart de conversion et autre	30.06.2009
Crédit syndiqué :				
'Principal Financing Facility'	719,9	9,9	(8,3)	721,5
Autre dette financière	14,9	(8,5)	(0,7)	5,7
Total	734,8	1,4	(9,0)	727,2
Découverts bancaires	140,7			174,2
Emprunts	1,5			1,2
Engagement d'achat des minoritaires	4,1			0,0
Intérêts cumulés	1,6			1,7
Instruments financiers	16,9			17,3
Dette financière brute	899,6			921,6
Charges financières différées	(20,8)			(18,8)
Total	878,8			902,8

2.9.3 Dette financière nette

31.12.2008	Dette financière nette (en millions d'euros)	30.06.2009
(7,5)	Actifs financiers courants	(5,8)
(159,5)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	(214,0)
(167,0)	Trésorerie et équivalents de trésorerie et actifs financiers courants	(219,8)
(2,2)	Actifs financiers non courants	(6,1)
(169,2)	Total	(225,9)
161,5	Dette financière à moins d'un an	189,4
717,3	Dette financière à plus d'un an	713,4
878,8	Dette financière brute	902,8
709,6	Dette financière nette	676,9
705,5	Dette financière nette hors engagement de rachat des minoritaires	676,9

La dette financière est réduite de 18,8 millions d'euros (20,8 millions en 2008) en raison de charges financières différées. Ces charges sont liées à la mise en place du crédit syndiqué PFF (note 2.1).

2.9.3.1 Remboursement des emprunts

Le tableau ci-dessous décrit le schéma de remboursement des emprunts :

31.12.2008	Dette	30.06.2009
		Total
140,7	Découverts bancaires	174,2
20,8	Emprunts court terme	19,3
4,1	Engagement d'achat des minoritaires	0,0
0,0	Emprunts long terme – part court terme	0,0
(4,1)	Charges financières différées relatives à la mise en place du crédit syndiqué PFF (note 2.10.2)	(4,1)
161,5	Total des emprunts remboursables à moins d'un an	189,4
20,5	Au cours de la deuxième année	20,2
20,2	Au cours de la troisième année	21,9
23,5	Au cours de la quatrième année	25,3
28,9	Au cours de la cinquième année	32,4
640,9	Après cinq ans	628,3
(16,7)	Charges financières différées relatives à la mise en place du crédit syndiqué PFF	(14,7)
717,3	Dette financière à plus d'un an	713,4
878,8	Dette financière brute	902,8

Sur les dettes à plus d'un an de 713,4 millions d'euros, 721,5 millions d'euros sont relatifs au PFF (voir note 2.1), 6,6 millions d'euros aux autres dettes financières non courantes, diminués de 14,7 millions d'euros de charges financières différées relatives à la mise en place du crédit syndiqué PFF.

2.9.4 Engagements et garanties données

La mise à disposition du crédit syndiqué PFF est subordonnée au respect de ratios financiers (covenants) basés sur la position financière consolidée de Provimi et KoroFrance (note 2.1). Le calcul des engagements est également basé sur des calculs contractuellement déterminés ainsi que sur des chiffres qui ne peuvent être réconciliés directement avec les états financiers publiés.

Ces engagements sont les suivants :

Ratio	Limite au 30 juin 2009
Limite annuelle des investissements (31 décembre 2009)	EUR 49,7
Dettes nettes consolidées / EBITDA	< 7,54
EBITDA / intérêts nets payés	> 1,70
Flux de trésorerie pour le service de la dette	> 1,00

Une revue trimestrielle des ratios permet de vérifier la conformité aux engagements. Les objectifs de ratios sont variables et deviennent plus stricts chaque trimestre à compter de la date du premier test.

La direction du groupe et le Conseil d'administration estiment que les engagements sont remplis au 30 juin 2009, et qu'il n'y a aucune indication qui laisse supposer que les covenants puissent être dépassés dans un avenir prévisible.

Dans le cadre du prêt syndiqué (PFF), certains engagements ont été pris par le groupe (note 2.1.3), parmi lesquels :

- Une garantie donnée sur les actifs : immeubles, stocks et créances commerciales pour certaines sociétés du groupe, pourvu que le coût de mise en place ne soit pas prohibitif;
- La limitation des acquisitions;
- Une garantie donnée sur les participations dans les principales filiales du groupe s'élevant à 1 138 millions d'euros au 30 juin 2009 (1 219 millions d'euros en 2008).

2.9.5 Disponibilités

Le tableau suivant détaille la trésorerie nette telle que présentée dans le tableau de financement :

31.12.2008	Disponibilités	30.06.2009
	(en millions d'euros)	
159,5	Disponibilités	214,0
3,7	Dépôts à terme et valeur mobilières de placement	4,1
(140,7)	Découverts bancaires	(174,2)
22,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie, net	43,9

2.9.6 Instruments financiers dérivés

Au 30 juin 2009, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers du groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2009		31.12.2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dérivés actifs	5,4	5,4	0,7	0,7
Dérivés passifs	(17,3)	(17,3)	(17,0)	(17,0)

2.9.6.1 Devises

Le groupe utilise principalement les instruments financiers dérivés suivants : swaps de devises, forwards (contrats de change à terme), et options de change.

Le groupe conclut des contrats de couverture de change afin de couvrir le risque de change inhérent aux opérations réalisées sur les matières premières (achat) et les produits finis (vente), ces opérations étant

réalisées dans des monnaies non fonctionnelles. Ces contrats de change interviennent en couverture des achats et ventes fermes.

Contrats d'achat et de vente en devises par les sociétés du groupe

Au 30 juin 2009, le montant total des contrats d'achat en devises s'élève à 52,8 millions d'euros (12,9 millions d'euros en 2008).

Au 30 juin 2009, le montant total des contrats de vente en devises s'élève à 20,2 millions d'euros (67,2 millions d'euros en 2008).

2.9.6.2 Dérivés de taux d'intérêt

Une part de l'exposition du groupe à la variation des taux d'intérêt est couverte par des instruments dérivés. Pour les besoins comptables, ces dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture et les variations de la juste valeur sont par conséquent portées au compte de résultat en bénéfice ou en perte.

La juste valeur totale des instruments financiers de couverture des taux s'élève à un passif net de 10,5 millions d'euros au 30 juin 2009 (contre (13,4) millions d'euros en 2008).

2.9.6.2.1 Caps et Floors de taux d'intérêt (collars)

Le tableau ci-après liste les collars (tunnels de taux) utilisés par le groupe :

Devises	Montant en millions	% Cap	% Floor	% Premium	Date de fin	Juste valeur en millions d'euros : Actif / (Passif)	
						30.06.2009	31.12.2008
EUR	377,8	4,50	3,75	0,12	25.04.11	(9,7)	(6,9)
USD	150,0	5,50	4,50	-0,01	31.07.10	(4,8)	(5,5)
PLN	75,0	5,50	4,00	0,85	15.11.09	0,0	0,1
EUR	175,0	4,00	n/a	1,11	12.05.14	2,2	-
EUR	175,0	4,00	n/a	0,6	13.05.13	1,3	-
USD	50,0	4,00	n/a	1,13	13.05.13	0,4	-
USD	50,0	4,00	n/a	1,91	12.05.14	0,7	-

2.9.7.2.2 Contrats de garantie de taux à terme (Forward Rate Agreements (FRA))

Le groupe a passé successivement trois FRA en euros d'une valeur notionnelle de 94,5 millions d'euros chacun :

- Janvier 2009 - Avril 2009 FRA Euro : 3,9%
- Avril 2009 - Juillet 2009 FRA Euro : 3,6%
- Juillet 2009 - Octobre 2009 FRA Euro : 3,6%

La juste valeur de ces contrats au 30 Juin 2009 est de (0,6) millions d'euros (contre (1,1) million en 2008).

2.10 Provisions pour risques et charges

31.12.2008	(en millions d'euros)	30.06.2009
8,3	Passifs courants	14,7
11,4	Passifs non courants	9,0
19,7	Total	23,7

(en millions d'euros)	Retraites et avantages assimilés	Litiges en cours	Restructuration	Autres	Total
Au 1er janvier 2009	4,5	2,1	5,0	8,1	19,7
Dotation de la période	2,4	0,8	2,3	2,5	8,0
Utilisation de la provision	-	-	(1,8)	(0,8)	(2,6)
Reprise des montants non utilisés	(0,7)	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(1,7)
Reclassification					-
Ecart de conversion				0,3	0,3
Au 30 juin 2009	6,2	2,8	5,1	9,6	23,7

Les retraites et avantages assimilés sont des provisions comptabilisées conformément à la norme IAS 19 et des provisions pour cotisations. Les litiges sont principalement relatifs à des réclamations sur les produits.

La dotation à la provision pour restructuration et aux autres provisions sur la période du premier semestre 2009 concerne majoritairement les coûts liés aux programmes de réorganisation stratégique (voir note 2.3).

2.11 Informations sectorielles

Le groupe s'organise en deux activités principales : l'activité de 'Nutrition animale' et l'activité d'Aliments pour animaux de compagnie'. La division Nutrition animale inclut des activités d'Aliment complet, Premix, et Spécialités nutritionnelles. La division Nutrition animale est gérée par cluster géographique que le groupe a défini, avec le cluster Aliments pour animaux de compagnie, comme étant ses secteurs à présenter ('reportable segments'). Ainsi, les différents secteurs à présenter du groupe sont :

- Aliments pour animaux de compagnie ;
- Nutrition Animale France et Suisse ;
- Nutrition Animale Europe Nord-Ouest (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Irlande) ;
- Nutrition Animale Pologne et Ukraine ;
- Nutrition Animale Autre Europe centrale et orientale (Russie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie) ;
- Nutrition Animale Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) ;
- Nutrition Animale Amérique latine (Brésil, Argentine, Colombie) ;
- Nutrition Animale Autre (Espagne, Portugal, Citure, Grèce, Chine, Vietnam, Inde, Jordanie, Afrique du Sud).

Le groupe a désigné le Président du 'Comité Exécutif' (EMC), Monsieur Ton van der Laan, comme 'chief operating decision maker' (CODM). Ton van der Laan est président-directeur général du groupe. Le résultat par secteur est examiné par le CODM sur la base du Résultat Opérationnel ('NOI management').

La ligne 'NOI Management' correspond au 'Résultat opérationnel avant autres produits et charges', à la quote-part des frais de siège et à certains autres revenus et charges définis comme exceptionnels et non récurrents par la direction du groupe.

La ligne 'EBITDA management' correspond à la ligne 'NOI Management' avant dépréciation et amortissement.

Compte de résultat	Janvier-Juin 2009	Janvier-Juin 2008
Résultat opérationnel	(19,1)	53,0
Autres produits et charges	68,2	3,0
Autres éléments identifiés par le management comme exceptionnels et non-récurrents	2,6	4,6
'NOI Management'	51,7	60,6
Dotations aux provisions et amortissements	16,0	17,1
'EBITDA Management'	67,7	77,7

Les autres produits et charges opérationnels, les produits et charges financiers et les impôts sont gérés au niveau du groupe.

(en million d'euros)	Ventes		'NOI Management'		'EBITDA Management'	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Janvier – Juin (six mois)						
Aliments pour animaux de compagnie	108,9	104,1	3,7	3,1	6,9	6,0
Nutrition Animale France / Suisse	102,2	110,3	8,2	8,5	9,7	9,9
Nutrition Animale Europe Nord-Ouest	77,4	93,0	6,2	6,8	7,8	8,2
Nutrition Animale Pologne / Ukraine	136,2	256,5	0,9	11,3	2,9	13,9
Nutrition Animale Autre Europe centrale et orientale	104,4	153,9	9,7	10,0	11,4	11,9
Nutrition Animale Amérique du Nord	114,2	115,9	11,3	9,7	12,4	10,9
Nutrition Animale Amérique latine	86,4	82,7	10,9	8,3	11,3	8,9
Nutrition Animale Autre	110,9	179,2	13,6	17,5	15,0	19,9
Eliminations						
Holding			(12,8)	(14,6)	(9,7)	(11,9)
Total	840,6	1 095,6	51,7	60,6	67,7	77,7

(en million d'euros)	Actif		Passif	
	2009	2008	2009	2008
Aliments pour animaux de compagnie	161,9	167,8	131,0	130,4
Nutrition Animale France / Suisse	132,9	207,2	117,1	111,4
Nutrition Animale Europe Nord-Ouest	114,7	118,0	50,6	57,5
Nutrition Animale Pologne / Ukraine	161,4	189,4	156,2	168,5
Nutrition Animale Autre Europe centrale et orientale	114,7	123,5	37,6	47,9
Nutrition Animale Amérique du Nord	124,6	137,9	79,5	95,9
Nutrition Animale Amérique latine	63,8	53,2	36,5	31,3
Nutrition Animale Autre	156,0	158,9	94,7	101,3
Eliminations	(170,4)	(167,1)	(180,4)	(169,5)
Holding	522,3	397,6	703,0	645,3
Total	1 381,9	1 386,3	1 225,8	1 220,0

2.12 Litiges en cours

Provimi est toujours engagé dans plusieurs actions civiles concernant des sommes détournées par un ancien salarié avant la scission du groupe Eridania Béghin-Say en 2001.

Suite aux accords de scission, Provimi reste conjointement responsable des dettes de l'ancienne société Eridania Béghin-Say qui ne sont pas directement imputables à l'un des quatre groupes issus de la scission.

Le groupe considère qu'il est peu probable que les litiges évoqués dans les paragraphes qui précèdent puissent avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

La direction du groupe n'a pas connaissance d'autre événement ou litige en cours qui pourrait avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du groupe pour lesquels une provision n'aurait pas été constituée.

2.13 Engagements et passifs éventuels

(en millions d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Cautions, avals donnés, dont :		
Gages sur immobilisations, créances et stocks ⁽¹⁾	460,4	471,9
Garanties et contre-garanties données à des tiers	13,1	10,8
Couverture de change	73,0	80,1
Autres engagements relatifs à des contrats d'achat de marchandises	37,7	24,5
Contrats de location d'exploitation	19,9	17,8
Autres engagements	25,4	48,6
Total	629,5	653,7

(1) Dans le cadre du Prêt syndiqué (Principal Financing Agreement), Provimi a également consenti à ses prêteurs des garanties sur les titres qu'il détient dans les diverses sociétés du groupe (1 138 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 1 219 millions d'euros en 2008).

2.14 Evènement postérieur à la clôture

Le 7 août 2009, le groupe a annoncé avoir acquis, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, 2 535 613 actions Provimi représentant 9,72 % de son capital social, pour un prix de 10,7 euros par action.

2.15 Approbation des états financiers

Le Conseil d'administration réuni le 27 août 2009 a approuvé les comptes consolidés résumés intermédiaires.

Attestation du responsable du rapport

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes intérimaires condensés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 27 août 2009,

Ton van der Laan
Président-Directeur Général

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2009

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ACE – Auditeurs et Conseil d'Entreprise
5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

PROVIMI

Société Anonyme
9-11, avenue Arago
78190 Trappes

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Comptes Consolidés – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Provimi, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans un contexte d'une économie globale incertaine comme rappelé notamment à la note 2.6. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés résumés intermédiaires, qui expose deux changements de méthode comptable relatifs à la présentation des états financiers (IAS 1 révisée) et à l'information sectorielle (IFRS 8), ainsi que sur la note inscrite en pages 6 et 11, qui expose un changement de présentation dans les chiffres comparatifs au 30 juin 2008.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ACE AUDIT

Alan GLEN

Mansour BELHIBA

Alain AUVRAY